

**Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Démocratie
Locale et de la Politique de la Ville**

Démocratie locale

REF : DDLPV2011022

Signataire : SR

OBJET : Projets retenus dans le cadre des enveloppes de quartier

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L5216-5 VI,

Vu la délibération n°296 du Conseil Municipal du 25 novembre 2010 mettant en place les enveloppes de quartiers,

Vu les avis des Conseils de Quartiers consultés en juillet 2011,

Considérant que les crédits afférents aux enveloppes de quartiers sont inscrits d'une part au budget communal pour 60 000 € et d'autre part au budget de l'agglomération de Plaine Commune au titre des crédits courants déconcentrés pour 60 000 € également,

Considérant que les Conseils de Quartier ont retenu 12 projets, pour lesquels 18 500 € concernent les crédits communaux et 84 822 € concernent les crédits de l'agglomération,

Considérant que ces projets sont des équipements et qu'afin de respecter l'article susvisé du Code Général des Collectivités Territoriales, le montant du fonds de concours ne doit pas dépasser celui supporté hors subvention par le bénéficiaire,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le programme des travaux retenus par les habitants dans le cadre des enveloppes de quartier, soit les 12 projets suivants :

Projets retenus par quartier	Coût €
ralentisseur rue Colonel Fabien (UT Voirie)	4460
Toutounets (UT Propreté): 800 euro par toutounet	2400
ralentisseur chemin de l'échange (UT Voirie)	2000
Landy/Marcieux/Pressensé	8860
3 Kakémonos ferme Mazier (Dir. Communication)	5000
Centre ville	5000
sièges assis-débout: 626 euro TTC par siège (UT Voirie)	1878
ilôt végétal et prolongement de la contre bordure rue des Ecoles/F. Faure (UT Voirie)	8000

ralentisseur rue Sadi Carnot (UT Voirie)	8058
Firmin Gémier/Sadi Carnot	17936
panneau d'affichage associatif (Dir. Communication)	13500
Villette/ Quatre-Chemins	13500
mini terrain de pétanque 39 Presles (UT Parcs et jardins)	4500
toboggan 39 Presles: maisonnée et toboggan séparés	9500
Paul Bert	14000
terrain de pétanque Lucien Brun (UT Parcs et jardins)	14026
Vallès/La Frette	14026
surélévation des barrières du terrain de sport Cochenec (UT Parcs et jardins)	30000
Robespierre/Cochennec/Péri	30000
TOTAL	103322

DECIDE de verser un fonds de concours d'un montant de 24 822 € à la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune (CAPC) pour les travaux d'espace public suivants décidés dans le cadre des enveloppes de quartiers :

Projet	Coût total	Coût supporté par la CAPC	Fonds de concours	Autres financements
Ilôt végétal et prolongement de la contre bordure rue des Ecoles/F. Faure	8 000 €	4 000 €	4 000 €	-
Terrain de pétanque Lucien Brun	14 026 €	8 204 €	5 822 €	-
Surélévation des barrières: terrain de sport Cochenec	30 000 €	15 000 €	15 000 €	-
TOTAL	52 026 €	27 204 €	24 822 €	-

le Maire

Reçu en Préfecture le : 30/09/2011

Publié le : 29/09/2011

Certifié exécutoire le : 30/09/2011

Pour le Maire
L'Adjoint délégué